

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'EXAMEN LOCAL DU PROJET « APPUI A LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE AU BURUNDI 2019-2023 »

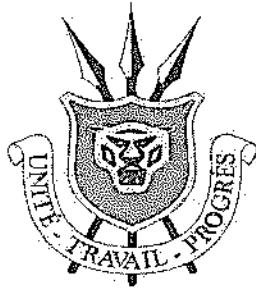
La réunion a été présidée par Mme Binta SANNEH, Représente Résidente Adjointe chargée de Programme & Opérations du Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD ». Dans son allocution, elle a souhaité la bienvenue à tous les participants. Ensuite ? Elle a indiqué que ce projet a été conçu pour améliorer la compréhension des risques de catastrophes, la préparation de la réponse aux urgences et le relèvement précoce et sera exécuté avec un budget de 13 110 000 USD dont les allocations TRAC (fonds propres du PNUD) sont estimées à environ 6 000 000 USD tandis que 7 110 000 USD sont à mobiliser.

Elle a également rappelé l'objectif de la réunion qui était d' « analyser et valider le document du projet ».

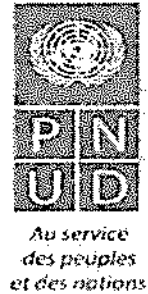
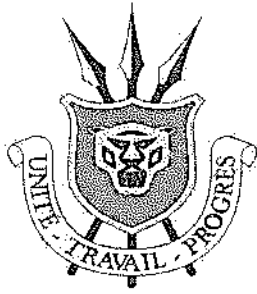
Présentation du projet : par Marie Ange Kigeme, Chef d'Unité Développement Durable et Création d'Emploi

Points essentiels de la présentation :

- 1. Défis de développement :** Le défi majeur est que les catastrophes naturelles provoquent des pertes économiques énormes et causes des déplacements récurrents de la population dont 55% sont des femmes. En outre, la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles reste faible au Burundi pour des raisons de faible accès à l'information, de l'implication insuffisante des structures décentralisées de gestion des risques de catastrophes ainsi que la faible coordination des acteurs locaux.
- 2. Théorie de changement :** Renforcer la résilience communautaire face aux catastrophes naturelles en mettant un accent particulier sur la préparation des communautés à faire face aux catastrophes naturelles et à développer la culture du risque.
- 3. Alignement :** Le projet intervient pour répondre aux thématiques inscrites dans les documents stratégiques tels que :
 - ODD : 5,13 et 15,
 - UNDAF: Pilier Planète et son effet 4 « sur l'environnement, gestion des RN et gestion, prévention des crises et risques de catastrophes »,
 - PND: axe 11 Changement Climatique et Gestion des Risques de Catastrophes
 - CPD : Renforcer la résilience aux crises et aux chocs afin de préserver les acquis du développement.



4. **Provinces d'intervention et cible** : Les actions du projet seront menées dans les Provinces Bujumbura Mairie et Rural, Rumonge, Cibitoke et Bubanza, Kirundo et Muyinga avec comme cibles :
- ❖ Institutions et structures en charge de la RRC,
 - ❖ Groupes les plus vulnérables :
 - Femmes et jeunes filles,
 - Enfants,
 - Personnes âgées,
 - Personnes vivant avec handicap,
 - Autochtones.
 - ❖ Associations à base communautaire.
5. **Partenariat** : le projet sera exécuté en partenariat avec :
- ❖ Coopération Sud-Sud: Ouganda, Cameroun, Kenya : il y aura des échanges d'expérience en matière de réduction des risques de catastrophes;
 - ❖ Gouvernement : Ministère de tutelle, PFNPRGC, MINEAGRI (IGEBU),
 - ❖ Provinces et Communes,
 - ❖ Agences des NU : PAM, FAO, OCHA, UNFPA, UNICEF, OIM
 - ❖ PTF: Banque Mondiale, Union Européenne, Ambassades,
 - ❖ Autres: Société Civile & Secteur Privé,
6. **Arrangement de gestion** : Le projet sera mis en œuvre sous modalité directe par le PNUD. Il y aura une unité de gestion du projet, un comité de pilotage composé par des Représentants du Gouvernement, du PNUD et des autres Agences des Nations Unies, des bailleurs de fonds et de l'Unité de Gestion du Projet. Il est également prévu l'Unité technique de suivi composé par l'Unité de Gestion du Projet, les partenaires techniques et les points focaux des ministères.
7. **Suivi-évaluation** : il y aura un suivi ponctuel qui sera exécuté par les organes précités et une évaluation périodique qui sera effectuée en deux temps : une évaluation à mi-parcours faite après deux années d'exécution et l'évaluation finale qui marquera la fin du projet.



Après la présentation, les participants ont échangé sur le document du projet et Le représentant du Ministère de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes a indiqué que le projet cadre bien avec les aspirations du Gouvernement du Burundi en matière de réduction des risques de catastrophes qui sont reprises par le Plan National de Développement 2018-2027.

Il a remercié le PNUD pour les appuis multiformes qu'il ne cesse d'apporter à la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes et a salué l'acte d'appuyer les efforts du Gouvernement dans le domaine de la Réduction des Risques de Catastrophes et la Résilience Communautaire face aux Catastrophes pour une nouvelle période de 5 ans.

Le représentant du Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le SIDA a signalé que le Règlement Sanitaire International 2005 comporte un volet sur les risques de catastrophes naturelles et sa mise en œuvre envisage l'élaboration d'une cartographie des risques. Suite à la perte des vies humaines et la prolifération des maladies causées par les catastrophes naturelles, OMS a mis en place un système de santé pour faire face aux catastrophes naturelles. A cet effet, il a souhaité que ce nouveau projet apporte un appui au ministère pour renforcer le système de santé afin de faire face aux risques de catastrophes naturelles.

Au cours des débats, il a été constaté que la plateforme nationale est composée par la majorité des hommes alors que les femmes sont les plus touchées par les catastrophes naturelles et constituent des agents de changement, même en matière de catastrophes naturelles. Il a été suggéré de tenir en compte de l'aspect genre dans la nomination des membres de la plateforme nationale et de ses structures décentralisées.

Il a été également signalé que le document de projet ne dégage pas les cibles du projet.

Etant donné que différents ministères sont en train de réaliser la cartographie des risques, les participants ont demandé à la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes de coordonner, piloter et harmoniser la cartographie qui convient pour les différents secteurs.

Du point de vue de la composition des comités de pilotage des projets, il a été proposé de faire un comité de pilotage pour tout le programme et non pas par projet afin non seulement de faciliter l'organisation et la coordination des réunions mais aussi de s'imprégner des actions de tout le programme.



A l'issu des observations et débats, il a été recommandé ce qui suit :

1. Constituer une équipe mixte pour déterminer les cibles du projet,
2. **Au Gouvernement du Burundi** : de consentir davantage des efforts pour la réduction des risques de catastrophes, contribuer dans la mise en œuvre du projet en créant une ligne budgétaire réservée à la réduction des risques de catastrophes naturelles,
3. **Au PNUD** : mobiliser les ressources auprès des bailleurs de fonds.

Le document de projet a été validé moyennant les recommandations précitées.

**Pour le Ministère de la Sécurité Publique
et de la Gestion des catastrophes :**



29/07/2019

OPC1 NIBARUTA Anicet
Secrétaire Exécutif de la Plateforme
Nationale de Prévention des Risques et
de Gestion des Catastrophes

Pour le PNUD :



Binta SANNEH
Représentante Résidente Adjointe
Chargée de Programme et Opérations